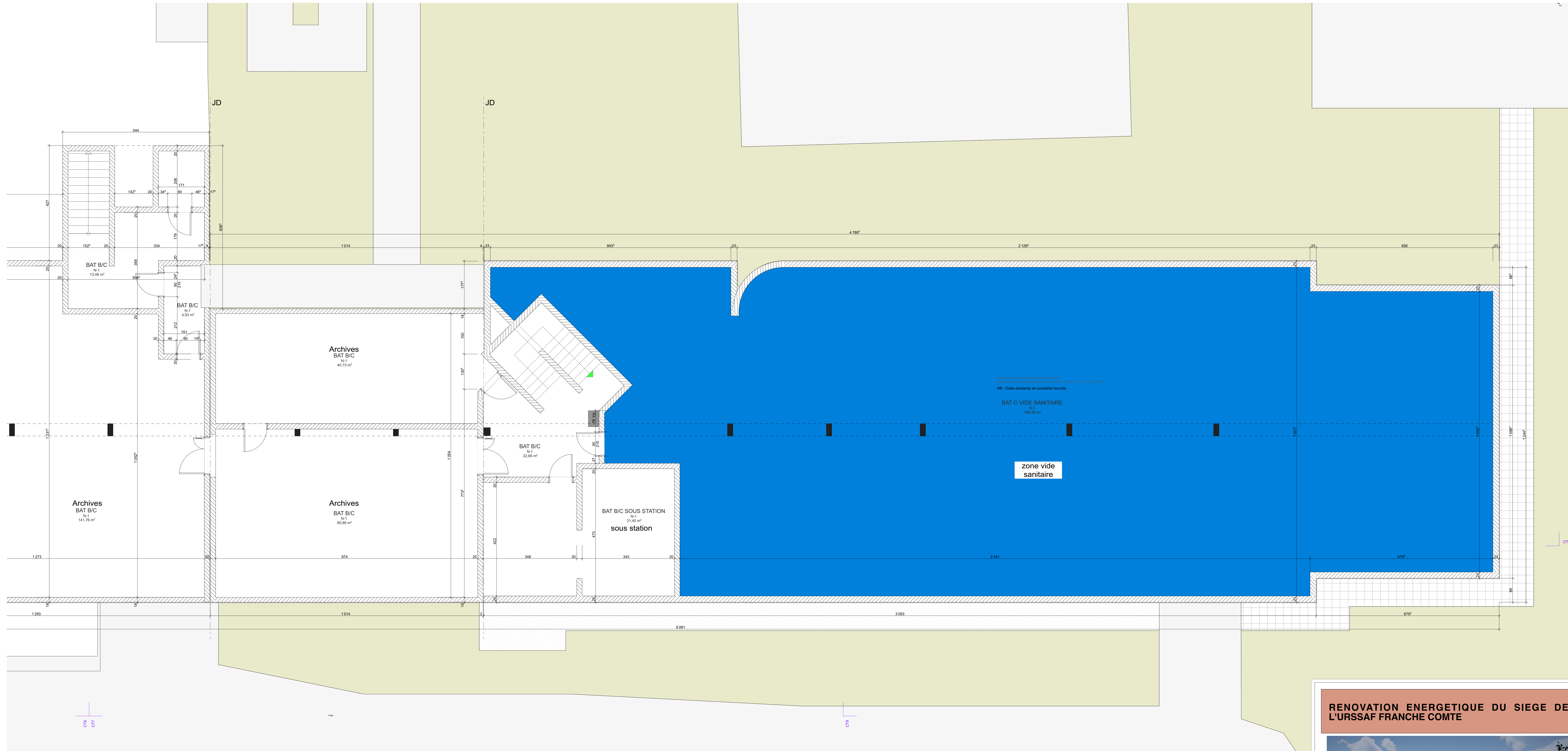




RENOVATION ENERGETIQUE DU SIEGE DE L'URSSAF FRANCHE COMTE



Maitre d'Ouvrage :
Anne THOLOZAN
P: 03 81 48 87 11
E: anne.tholozan@urssaf.fr



Maitre d'Oeuvre :
AME Architecture
Contact: Chetiv de Proj
Romain MARCA
P: 07 86 79 45 40
E: rmarca@ameame.fr



Bureaux d'Etudes:
Elithis Solutions



Version :	04.7	URSSAF_Plan_SS_BatC_Proj	Echelle : 1/50	Format : A3	Phase : PRO
INDICE	DATE	MODIFICATION			

A	24/11/2025	Deuxième diffusion

Les cotes parcellaires et les implantations doivent être vérifiées avant exécution par un géomètre.
Afin d'assurer la conformité et la précision des plans, il est recommandé que toutes les implantations soient vérifiées et actualisées de leur plan de cotes.
La prise de cotes sur site est obligatoire pour la bonne réalisation des plans et ne peut en aucun cas être remplacée par des estimations ou des données fournies antérieurement.